

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23/06/2025 et du 31/07/2025 à 19 heures
en Maison Communale Lucien Roche à Rourebeau

Séance du 23/06/2025

Secrétaire de séance : Christiane GIRAUD-AUDINE

Présents : Mr Florent MARTIN, Maire, Mr Nicolas TRUPHEME, Mme Christiane GIRAUD-AUDINE, Adjoints, Mme Françoise BOUDIER, Mme Géraldine COULAUD, Mr Christian BERNARD, Mme Sandra BOUCHARD, Mme Liliane CANDY, Mr Jérôme FOURNIER, Mr Thibaut ELAPHOS Conseillers Municipaux.

Absents excusés : M. Jérôme BONNET

Procurations : M. Jérôme BONNET a donné procuration à M. Florent MARTIN

La séance est ouverte à 19 heures.

1/ Marché de services pour les contrôles techniques – Contrat avec Bureau Véritas

Après avoir consulté plusieurs sociétés, il propose les services de Bureau Véritas présentant l'offre la plus économiquement avantageuse pour les contrôles techniques et périodiques des installations de la commune.

Adopté à l'unanimité.

2/ Avis sur le document cadre relatif à l'identification des surfaces agricoles et forestières ouvertes à un projet d'installation de centrale photovoltaïque au sol

Après avoir exposé les faits à l'assemblée, celle-ci donne un avis défavorable au document présenté et invite la chambre d'agriculture à retravailler le document.

Adopté à l'unanimité.

3/ Cantine/garderie – Tarifs 2025/2026

M. le Maire propose de maintenir les tarifs de la cantine/garderie à l'identique pour 2025/2026. Ces tarifs sont affichés en mairie et au service périscolaire.

Adopté à l'unanimité

4/ Recensement de la population

M. le Maire explique que le recensement de la population aura lieu du 15 janvier au 14 février 2026. C'est M. Patrice MOURANCHON qui fera ce recensement en qualité de coordonnateur et de recenseur.

Adopté à l'unanimité

5/ Questions diverses

A : Remboursements de la SMACL

Suite à un arrêt de travail, la commune perçoit la somme de 1 519.15 €.

Adopté à l'unanimité

B : Travaux d'aménagement autour du monument aux morts

Après avoir consulté plusieurs entreprises, c'est la société EVR de La Saulce qui exécutera les travaux d'aménagement autour du monument aux morts pour un montant TTC de 21 466.68 €.

Adopté à l'unanimité

C : Projet photovoltaïque au Moulin Dorts – avis favorable

Après avoir présenté le projet, le conseil municipal émet un avis favorable à l'implantation d'une centrale photovoltaïque au lieudit du Moulin Dorts et autorise la procédure d'une enquête publique unique.

Adopté à l'unanimité

D : Avenant au marché de travaux urgents des bassins d'eau potable

M. le Maire explique que suite aux travaux urgents sur les bassins d'eau potable, un avenant doit être pris pour un montant de 3 123 € HT avec APEI Magaud titulaire du marché.

Adopté à l'unanimité

E : Achat de parcelles de terrain – Commune / Poincelet

Suite à une levée d'hypothèque, la commune peut procéder à l'achat d'une partie de parcelle avec une régularisation de surface de vente pour 320 ml sise à Rourebeau et appartenant à M. Poincelet. Le montant de l'achat s'élève à 6 563.20 €.

Adopté à l'unanimité

Séance du 31.07.2025 – secrétaire de séance M. Nicolas TRUPHEME et procurations données par Mme Boudier à Mme Giraud-Audine et Mr Elaphos à M. Martin, Maire. Séance ouverte à 19 heures.

1/ Décision modificative – Approvisionnement pour achat de terrain

M. le Maire explique à l'assemblée qu'il est nécessaire de prélever sur l'opération 137 « Achat du château » un montant de 7 414 € afin de créditer le compte 2111 de l'opération 31 « Achat de terrain ».

Adopté à l'unanimité

2/ Remboursements SMACL suite à arrêts de travail et Rex-Rotary

Deux remboursements sont faits l'un de 927.44 € et l'autre de 1 804.01 € par la SMACL et 10 € par REX Rotary.

Adoptés à l'unanimité

3/ Rénovation énergétique du bâtiment dénommé « ancienne école de Rourebeau » demande de subventions complémentaires au Département 05

M. le Maire explique qu'après avoir réévalué les travaux de l'ancienne école, le montant a été augmenté. De fait une aide au Département s'élève désormais à 30 % des travaux soit 76 677 €, les autres aides (région et DETR) étant acquises.

Adopté à l'unanimité

4/ Financement de travaux de rénovation des bassins et pompage d'eau potable.

M. Le Maire explique qu'afin de financer ces travaux, un emprunt de 74 221 € est nécessaire. Il propose l'offre de la banque postale la plus économiquement avantageuse.

Adopté à l'unanimité

Séance close à 20 h 30

Le maire, Florent MARTIN

